

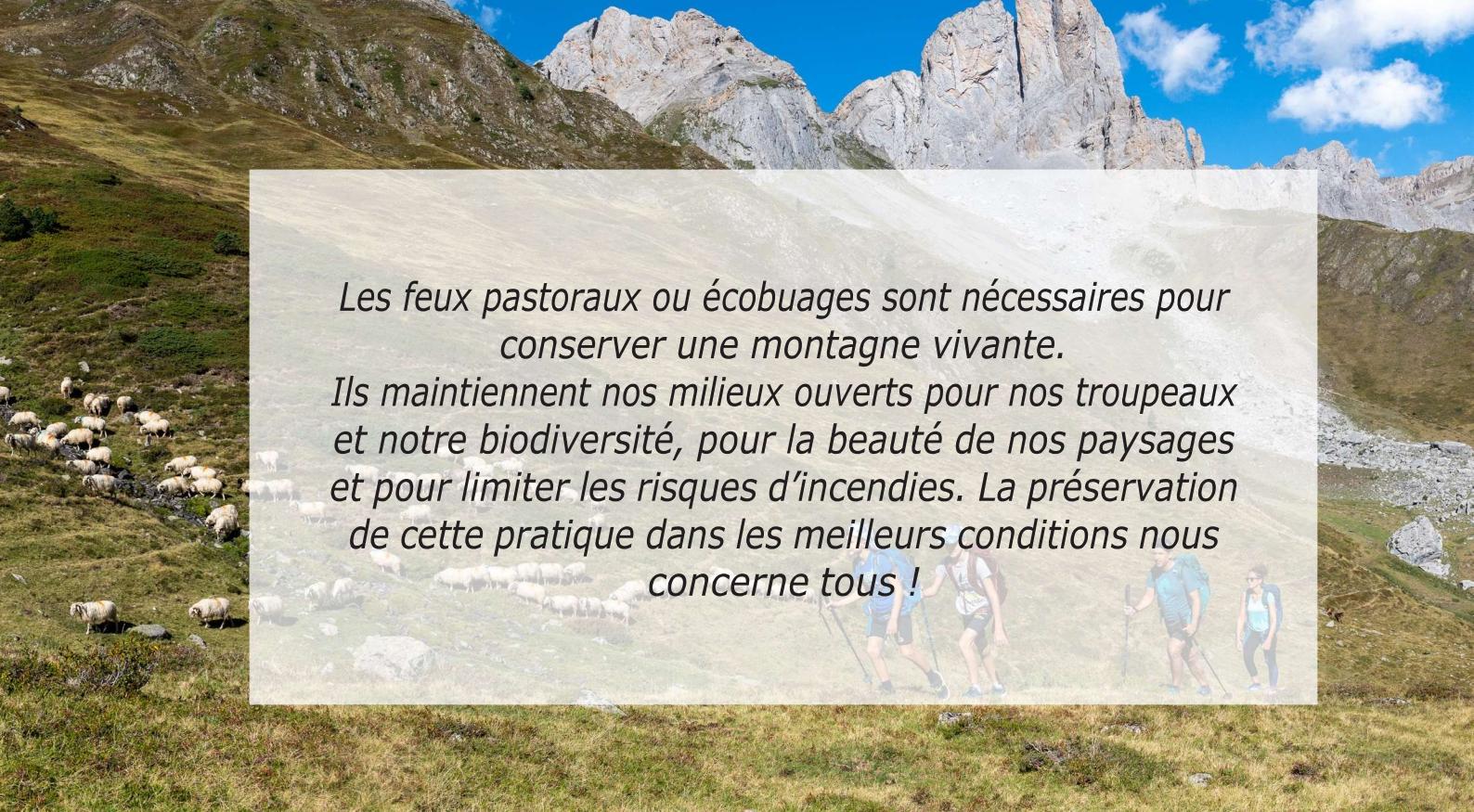


L'ÉCOBUAGE POUR QUOI, POUR QUI ?



Avec le soutien de :





Les feux pastoraux ou écoubages sont nécessaires pour conserver une montagne vivante.

Ils maintiennent nos milieux ouverts pour nos troupeaux et notre biodiversité, pour la beauté de nos paysages et pour limiter les risques d'incendies. La préservation de cette pratique dans les meilleures conditions nous concerne tous !

L'ÉCOBUAGE, UN SAVOIR-FAIRE UNIQUE TRANSMIS DE GÉNÉRATIONS EN GÉNÉRATIONS

Le feu pastoral pratiqué depuis 8000 ans, communément appelé « écoubage » est une pratique d'entretien du territoire de montagne où les pentes généralement non mécanisables ou non accessibles ne peuvent être entretenues que par cet outil combiné au pâturage des animaux et éventuellement au gyrobroyeage. Dans les Pyrénées-Atlantiques réputées pour leur climat océanique doux et humide très favorable à la pousse des végétaux, l'écoubage permet notamment de maintenir les milieux ouverts.

L'écoubage est indispensable au fonctionnement des exploitations de montagne pour maintenir leur niveau d'autonomie fourragère en limitant l'envahissement par des plantes à faible valeur alimentaire pour les animaux (ajoncs, fougères, etc).

Dans le Sud-Est de la France, en Espagne et au Portugal, soumis à une pression de l'activité pastorale plus faible que dans l'ouest des Pyrénées, la pratique de l'écoubage s'est perdue ou a été interdite. Ces territoires sont aujourd'hui confrontés à un risque d'incendies voire de « méga feux » très important. Ils réinstaurent maintenant petit à petit l'usage du feu contrôlé (« brûlages dirigés » réalisés par des pompiers), combiné au pâturage dans leurs programmes de défense des forêts contre les incendies.

À SAVOIR

Au niveau mondial, on assiste également à une nouvelle reconnaissance des pratiques locales d'entretien par le feu. Ainsi, dans les grands parcs américains (Yosemite, Yellowstone, ...) le feu que pratiquaient les amérindiens avait été interdit. L'évolution de la végétation et l'apparition d'incendies et de feux de forêt incontrôlables ces dernières années ont conduit les autorités à réhabiliter l'usage du feu contrôlé pour gérer la biomasse combustible. Il en est de même en Australie où les pratiques indigènes interdites ces dernières décennies, sont en cours de réhabilitation, encouragées par les conclusions de la commission d'enquête parlementaire diligentée après les incendies dévastateurs de 2019.

L'ÉCOBUAGE, UNE PRATIQUE ENCADRÉE, ORGANISÉE EN TOUTE RESPONSABILITÉ

Depuis 2000, le cadre réglementaire des écoubages s'est progressivement adapté au contexte local dans un objectif de responsabilisation des acteurs. L'État accompagne les élus locaux et les éleveurs pour mieux organiser la pratique de l'écobuage afin de réduire les risques de débordement et d'accident.

Cet accompagnement s'est traduit par la signature en décembre 2021, par le préfet des Pyrénées-Atlantiques, du Plan Départemental d'Écobuage.

Aujourd'hui, 107 communes des Pyrénées-Atlantiques sont dotées d'une Commission Locale d'Écobuage (CLE) dont le but est d'organiser les chantiers d'écobuage et de veiller à la bonne pratique des opérations (identifier les risques, définir les moyens de protection, organiser la répartition des rôles des participants). Ainsi, plus de 95% des feux sont aujourd'hui déclarés et réalisés de manière encadrée.

En 2025, l'écobuage dans les Pyrénées-Atlantiques c'est :

- 109 communes dotées d'une CLE
- Un peu plus de 1 500 chantiers d'écobuage organisés en moyenne chaque année

*Les autres feux non encadrés
ne sont pas des écoubages ...
mais des incendies.*



ÉCOBUAGE ET BIODIVERSITÉ

3 années de mesure de l'impact de l'ouverture d'un milieu par le feu ont été menées dans les Pyrénées-Atlantiques sur un site à haute valeur environnementale en zone cœur de Parc National des Pyrénées. Ce projet (Interreg SUdoe Open 2 Preserve), porté en partenariat avec des universités espagnoles et portugaises) montre que lorsque le feu est réalisé de façon contrôlé en période humide, comme c'est le cas pour l'écobuage :

- Le feu d'écobuage passe vite sur la zone : 15 minutes
- La température ne dépasse 100°C à la surface du sol que pendant 5-6 minutes
- La température à 2 cm en dessous de la surface du sol ne dépasse pas les 25°C
- L'écobuage n'a pas d'impact significatif sur les caractéristiques physico-chimiques du sol (pH, matière organique, etc.)
- Si l'activité biologique du sol est ralentie 2 jours après l'écobuage, son niveau est sensiblement remonté 22 jours après et dépasse le niveau d'avant écobuage 70 jours après l'écobuage
- La diversité floristique augmente de manière significative dans les 30 mois suivants l'écobuage, entraînant une amélioration de la valeur fourragère.

ÉCOBUAGE ET BIODIVERSITÉ



Lande fermée à genêt occidental



1 an après écobuage



2 ans après écobuage

PARTEZ EN MONTAGNE EN TOUTE SÉCURITÉ

NOS CONSEILS AVANT DE PARTIR EN MONTAGNE :

- Consultez les sites dédiés :
 - <https://pa.chambres-agriculture.fr/sinformer/ecobuage>
 - www.facebook.com/ecobuage64/
- Pendant votre randonnée, si vous croisez un panneau « Feu pastoral en cours », changez d'itinéraire de randonnée ou reportez votre sortie.

**LES CHANTIERS D'ÉCOBUAGE
SE DÉROULENT
DU 15 OCTOBRE AU 31 MARS
ET PEUVENT SE PROLONGER
JUSQU'EN AVRIL
EN ZONE DE MONTAGNE.
SOYEZ VIGILANTS.**



COORDINATION AVEC LE TOURISME : RÉUSSIR MA RANDO

Un dispositif d'informations sur les pratiques de l'écobuage est mis en place dans le cadre de l'opération Réussir ma rando, portée par le Département via différentes actions :

- Insertion de la thématique sur le site dédié : www.reussirmarando.com
- Information sur les réseaux sociaux durant la période et de manière géolocalisée sur les vallées concernées.
- Des sessions d'information proposées aux Offices de tourisme pour les personnels d'accueil afin de les sensibiliser et les informer sur la pratique.



Les pâturages de montagne ne se maintiennent pas en pelouse par la seule action du bétail, sauf dans certains types de milieux. [...] L'enjeu de l'écobuage est le maintien de la ressource pastorale dans des milieux qui ne sont pas forcément mécanisables ; il devient aussi aujourd'hui un enjeu de diminution de la combustibilité de certains milieux pour prévenir les incendies. [...] Les recherches menées dans les Pyrénées et diverses régions européennes montrent que les brûlages hivernaux, conduits pour avoir une intensité moins forte, n'ont globalement pas d'impact négatif sur la biodiversité des milieux pastoraux où cette pratique est souvent pluri-millénaire.



Jean-Paul Métailié, Directeur de recherche émérite CNRS.

CONTACTS

Maider LAPHITZ
Chambre d'Agriculture Pyrénées-Atlantiques
06 70 88 45 02
m.laphitz@pa.chambagri.fr

Didier HERVÉ
ADEM 64
05 59 39 21 26
adem.montagne64@gmail.com